

L'embauche d'un pair aidant au RAIDDAT!

Le rôle du pair aidant : est un membre du personnel qui, dans le cadre de son travail, divulgue qu'il vit ou qu'il a vécu un trouble mental. Le partage de son vécu et de son histoire de rétablissement a pour but de redonner espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration, du soutien et de l'information auprès des personnes qui vivent des situations similaires à celles qu'il a vécues.

Il nous fait plaisir de vous annoncer que Jean-François Delisle Roy est maintenant engagé comme pair aidant au RAIDDAT depuis le 16 septembre 2012. Il servira de modèle pour ceux et celles qui sont sur le choc du diagnostic et de redonner espoir pour la personne qui l'a perdu suite à la maladie. Il peut vous aider à cheminer dans votre rétablissement et maintenir une bonne santé mentale. Puisqu'il a aussi un passé psychiatrique, il est en mesure de comprendre votre souffrance et vous pouvez mieux vous identifier. Il pourra vous dire comment il a fait pour s'en sortir.

La seule condition pour une consultation sur rendez-vous est d'avoir une problématique en santé mentale peu importe le diagnostic et de ne pas être en pleine psychose. Une fois la crise passée ou avant, quand les signes précurseurs vous donnent un son de cloche, vous pouvez appeler pour une consultation et c'est gratuit.

Le lien de confiance établi entre le pair aidant et ses pairs, motive la personne pour avancer dans son rétablissement. Le rétablissement est le mot clé dans les interventions du pair aidant. Il peut simplement vous écouter et vous soutenir dans vos démarches pour améliorer votre condition de vie. Les expériences négatives sont aussi importantes que les expériences positives et peuvent être un apprentissage dans lequel vous pouvez en ressortir gagnant.

Les symptômes de la maladie peuvent être parfois douloureux et parfois tellement que cela vous empêche d'avancer. En regardant ceci avec votre pair aidant vous pourrez identifier ce qu'il faut faire pour atténuer vos symptômes et vous sentir mieux.

Une de ses interventions peut aider à diminuer la détresse émotionnelle vécue par la personne. Le pair aidant utilise un vocabulaire non-stigmatisant ce qui veut dire qu'il ne juge pas, ne diminue pas et ne critique pas la personne dans ce qu'elle a à dire.

Le travail du pair aidant est basé sur l'utilisation et le partage de son savoir expérientiel dans ses interventions auprès de ses pairs et de l'équipe de travail. Il est «passé par là» et avec cela, il peut aider l'autre.

Merci de votre attention

Source : Jean-François Delisle Roy, Pair aidant, Rouyn-Noranda, RAIDDAT
819-762-3266 ou sans frais 1-888-762-3266